

8 - Quel impact sur les autres acteurs de la formation continue ?

Paris - Publié le jeudi 8 septembre 2016 à 22 h 10 - Article dossier n° 75866
Imprimé par Anne Aubert pour son seul usage (ab. n° 17872)

8) Le fait d'être dans l'AMI change-t-il vos relations avec les autres acteurs de la formation continue (Coparef, Région, AFPA...) ? Quelle a été la réaction des organismes de formation que vous croisez sur le terrain ?

Université de Cergy

François Germinet, président

« L'avenir nous le dira pour toutes les questions liées au CPF puisque nous développons un projet commun sur cette question avec certaines universités parties prenantes de l'AMI. A ce jour, ce n'est pas encore tout à fait le cas.

Nous avons déjà des partenariats avec certains organismes de formation et nous poursuivons dans cet axe qui repose davantage sur de la co-construction que sur de la rivalité commerciale dure. Les universités offrent deux choses que les organismes de formation ont du mal à positionner : une expertise issue de la recherche ; et des diplômes.

Notre catalogue de formation, aujourd'hui, ce sont nos diplômes qui, par la modularisation ou les programmes spécifiques, sont accessibles avec une reconnaissance nationale. Les organismes de formation sont donc attentifs et souhaitent travailler avec nous. »

Université Paris Sorbonne / UPMC

Marianne Schilling, directrice du service formation continue (Université Paris Sorbonne)

« Je pense que l'AMI a généré une sorte d'inquiétude de la part certains acteurs privés qui nous voient désormais comme des concurrents potentiels. Ceux-ci ont bien conscience que l'enseignement supérieur en tant que « certificateur » bénéficie d'un atout et d'une carte dont ils aimeraient se prévaloir. Aussi, peut-être convient-il de se poser la question de certains partenariats 'gagnant/gagnant'. »

Alain Gonzalez, directeur du service commun de la formation continue (UPMC)

« Être dans l'AMI facilite les relations avec certains acteurs publics (l'Afpa par exemple) et suscite l'intérêt de certains acteurs privés : ils nous voient désormais comme des concurrents potentiels dont il est préférable d'en faire des partenaires. Et de notre côté, nous ne sommes pas du tout opposés aux partenariats public-privé dès lors que le rapprochement produit du 'gagnant-gagnant'. »

Comue Université de Lyon

Alain Asquin, coordonnateur expérimentation AMI FC pour l'Université de Lyon et VP entrepreneuriat et expérimentations de l'Université Jean Moulin Lyon 3

« Le fait que le site universitaire de Lyon Saint-Etienne ait été retenu pour cette expérimentation a suscité de l'intérêt auprès des acteurs de la formation continue, mais on ne peut pas dire que cela a déjà concrètement changé nos relations. C'est bien notre intention, mais ce ne peut être qu'un résultat de notre action.

Ainsi, nous sommes convenus d'agir collectivement auprès des Opca, ce qui répond à leur demande de facilitation du travail de concertation. Nous allons développer une charte commune en termes de qualité, fondée sur les attentes de nos partenaires et que nous signerons au niveau de l'Université de Lyon. Nous demanderons à nos interlocuteurs de bien vouloir l'adopter. Cela n'empêche aucunement chaque établissement de prétendre à des labellisations spécifiques mais cela donnera une crédibilité renforcée à la marque Université de Lyon en matière de FC.

Quant à la réaction des organismes de formation sur le terrain, il est certain que les efforts de structuration et de coordination d'établissements, qui font au minimum 35 millions d'euros de CA, ne passent pas inaperçus. Notre volonté commune d'aller plus loin ne doit pas laisser indifférent, dans un contexte d'intensification de la concurrence. Nous n'avons pas de réaction formelle ou publique aujourd'hui mais on sent que les choses s'accélèrent car les organismes se structurent eux aussi.

Cependant notre évolution doit s'axer sur les formations de haut niveau, qui valorisent ce que nous sommes en tant qu'universités et écoles. Nous allons développer notre chiffre d'affaires, mais nous sommes vigilants quant au renforcement de nos marges. Il ne faut pas non plus voir notre relation avec les organismes de formation dans la seule logique d'opposition. Nous trouvons des partenaires de qualité avec qui nous associer et qui sont complémentaires dans la chaîne de valeur de la formation continue. »

Université de Bretagne Occidentale

Abdeslam Mamoune, vice-président FTLV en charge de la CFVU et directeur du service commun de formation continue

« Cela a généré une reconnaissance, cela a conforté l'UBO comme un acteur incontournable de la FTLV. De fait, nos contacts avec les acteurs locaux, comme par exemple les lycées maritimes, sont renforcés. »

Université de La Rochelle

Frédéric Rousseaux, vice-président formation et vie universitaire, et Elise Lamare-Violet, directrice de la Maison de la réussite

« L'université de La Rochelle entretenait déjà de bonnes relations avec ces acteurs. Nous estimons que les synergies vont se poursuivre, même si l'organisation évolue avec la nouvelle Région.

Le fait d'avoir été retenu rend l'Université de La Rochelle davantage reconnue, et encore plus légitime dans ce marché concurrentiel. Notre sélection dans le cadre de l'AMI agit un peu comme un label. »

Association Toulouse Tech (INP Toulouse, Insa Toulouse, ENI Tarbes)

Olivier Delahaye, directeur de Toulouse Tech formation professionnelle

« Incontestablement, au plan régional, l'AMI a crédibilisé notre projet et pourrait presque être considéré comme un label. Que ce soit le Conseil Régional, les pôles de compétitivité ou les clusters, tous nous considèrent maintenant comme un interlocuteur 'privilegié'.

Pour ce qui concerne les entreprises, elles n'ont pas vraiment de visibilité de l'AMI, bien sûr, mais nous réfléchissons sur la communication à en faire à la rentrée. Nous espérons que cela renforcera notre attractivité et notre leadership régional, globalement.

Quant aux organismes de formation, ils nous regardent autrement... La reconnaissance du ministère a évidemment un impact positif sur notre visibilité et notre crédibilité !. »

Université d'Angers

Thierry Latouche, directeur de la formation continue

« Le projet a reçu un très bon accueil des acteurs locaux. La sélection de l'université d'Angers dans le cadre de l'AMI nous apporte une visibilité nationale et régionale. Par exemple, des formes nouvelles de coopération avec les OPCA sont en projet pour mener des expérimentations, au niveau du territoire régional. Plus globalement, il est envisagé de nouer des partenariats nouveaux grâce à une ouverture réciproque des acteurs et une réelle envie de partage. »

Comue Nice Côte d'Azur

Jean-Christophe Boisse, directeur UnicePro

« Le fait d'être dans l'AMI n'a pas encore vraiment changé nos relations avec les autres acteurs de la formation continue, même si nous le souhaitons. Mais cela change nos rapports avec les grandes entreprises. A titre d'illustration, nous venons d'être reçus par le 'top management' d'Amadeus, ce qui n'était pas nécessairement simple auparavant. Amadeus affiche désormais clairement sa volonté de travailler avec l'université pour sa formation continue et souhaite nous aider à bien répondre aux demandes des grandes entreprises : l'expérience Amadeus pouvant constituer un pilote grandeur nature qui permettra à l'université de s'adapter aux besoins et à la culture des grandes entreprises. »

Comue Paris Est (Upec et Upem)

Yann Bassaglia, VP de la commission de la formation et de la vie universitaire, et Delphine Adam, directrice de la formation continue (Upec)

« Pas vraiment, car nous avons déjà de bonnes relations avec ces acteurs. Nous sentons cependant que notre sélection dans le groupe des 12 nous a donné du poids et de la visibilité. Nous avons la capacité de créer des partenariats avec d'autres qui nous permettent d'apporter des réponses globales et complètes. »

Frédéric Toumazet, VP en charge des partenariats et de la professionnalisation, et Aïni Hannachi, DGSA (Upem)

« Pas vraiment pour le moment. Même si le fait d'être dans l'AMI consolide les relations et permet d'élargir des collaborations existantes avec certains acteurs comme les CFA. »